

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                     |
|------------------------------------|---------------------|
| 0 Réclamation                      | contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

# Déclaration de Maladie

N° W21-805709



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

12940

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

BAKKAR

DOUNIA

Date de naissance :

30/11/1972

Adresse :

06 61 0665 06

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation

02 SEP 2023

Nom et prénom du malade :

BAKKAR DOUNIA

Age

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casablanca

Le : 16/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant detaille des Honoraires	Cachet et signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
02 SEP. 2023	G2	G	300,00	Dr. Mohammed GUESSOUS Ophtalmologue 091088809

## EXECUTION DES ORDONNANCES

**Pharmacie Eden Bouskoura**  
Ouled Ben Amer, Dhamna  
Bouskoura  
Tél: 05 22 32 01 03

**Pharmacie Eden Bouskoura**  
Ouled Ben Amer, Dhamna  
Bouskoura  
Tél: 05 22 32 01 03

**Pharmacie Eden Bouskoura**  
Ouled Ben Amer, Dhamna  
Bouskoura  
Tél: 05 22 32 01 03

021 08 123

577,20

## ANALYSES - RADIographies

## AUXILIAIRES MEDICAUX

TERIPHARMA

AMM: 60/2020 DMP/MAJ

V : 57,90 DH

utiliser avant: / Lot n°

112026

LARMABAK 0.9%  
Collyre 10 mL - PPN: 54.10.04  
1449000411006451

OPER PHARMA  
Diouri, Casablanca  
tionsable :  
UDI من طرف:  
 Lazarma  
فقة محمد دبوري، 10  
البيضاء المغرب  
العنوان: أمينة

ARMES - Delph. Tube de 10 g

**Sterdex®**  
12 récipients unidoses

باستور | Bausch + Lomb | Bausch + Lomb Incorporated 2020 ©  
الشركات التابعة لها | DEPARTMENT | DENTAL | DENTAL

Date de première ouverture / تاريخ فتح القارورة لأول مرة Date

<b>Posologie :</b> المقادير :	<b>Posologie :</b> المقادير :
----------------------------------	----------------------------------

Distribuidor  
Cedulante

**LARMABAK 0.9%**  
 Colore 10 ml - PVP : 54.10 DH  
 6 118001 00651  
**LARMABAK 0.9%**  
 Colore 10 ml - PVP : 54.10 DH  
 6 118001 00651

المنسق الم導致 :  
Mme Amina DAOUDI  
موزع كل طرف:  
كبير فارما  
41 زقة محمد دبوري،  
الدار البيضاء المغرب  
الصييلي المسؤول: أمينة الداودي  
Mme Amina DAOUDI  
موزع من طرف:  
كبير فارما  
41 زقة محمد دبوري،  
الدار البيضاء المغرب  
الصييلي المسؤول: أمينة الداودي

Barcode: 6 111001 100651  
LARMABAK 0.9%  
Colloidal 10 ml - 10% - 54.00 DH

ar COOPER PHARMA  
Ahmed Diour, Casablanca  
Rabat, Maroc

مدون من طرف:  
كبير فارما  
41 زقة محمد بنعوبي،  
الدار البيضاء المغرب  
الصيدلي المسؤول: أمينة الداودي

A standard 1D barcode representing the product information. The barcode is oriented vertically and contains the following data: 6, 118001, 10095, PPV, 41.00, DH.

اختصاصي في أمراض و جراحه العيون  
Spécialiste en Ophtalmologie

Diplômé de la faculté de Médecine de Lyon ( France ).

Ancien attaché des Hôpitaux de Lyon ( France ).

Ancien attaché des Hôpitaux Militaires du Maroc.

Médecin Expert Assermenté Auprès des Tribunaux

Maladies et Microchirurgies des Yeux  
Explorations oculaires – Lasers  
Lentilles de contact - Chirurgie Réfractive

Casablanca le samedi 2 septembre 2023

Mme BAKKAR DOUNIA..... Age : 50 ans

Mutuelle : MUPRAS

A. Instiller aux deux Yeux :

**Allergo-COMOD collyre**

1 goutte 3 fois par jour pendant 40 j ( 1 flacon )

**Lotemax collyre**

1 goutte 3 fois par jour pendant 15 j

**Sterdex Pommade**

1 application le soir ( 1 boite )

**Larmabak collyre +2**

1 goutte 3 fois par jour pendant 3 mois

**GELLARMES +2**

1 application le matin pendant 3 mois

Pharmacie Eden Bouskoura  
Ouled Ben Amer, Dhamma  
Bouskoura  
Tél: 0522320104

Pharmacie Eden Bouskoura  
Ouled Ben Amer, Dhamma  
Bouskoura  
Tél: 05 22 32 01 03

Dr. Mohammed GUESSOUS  
Ophtalmologue  
091068809

**RESIDENCE BENOMAR**  
RUE IBNOU NAFISS PORTE ' B '  
CASABLANCA-MAARIF.

TEL : 0522-99-44-77 et FAX : 0522-98-15-81.

Patente : n° 35709720 - I.C.E : 001637889000073 - C.N.S.S : n° 2700674